



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 MAI 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4

Approbation du dossier de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme par emplacement :

- n°09 - « Élargissement de la rue de la Rompure » - suppression partielle
- n°13 - « Extension de la station de production d'eau potable » - suppression totale
- n°16 - « Élargissement de la rue des Sables et création du parking du cimetière – suppression partielle
- n°49 - « Création d'une liaison entre le CD 93 (actuel boulevard de la Marne) et le carrefour de Bournan » - suppression totale
- n°61 - « Desserte de la zone Nab du Petit Caporal » - suppression partielle
- n°101 - « Liaison rue Fouquet/rue Chumeau » - suppression totale
- n°110 - « Desserte de la zone Nab du Petit Caporal » - suppression partielle

TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DU 12 JUIN 2017

Approbation de la nouvelle répartition financière des opérations objet de l'avenant n°1 à la convention portant sur les travaux de rénovation des monuments historiques en date du 12 juin 2017.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer ledit avenant.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour solliciter toute aide mobilisable susceptible de compléter le financement de ces opérations, étant précisé que la Ville s'engage à honorer la différence par autofinancement.

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT - APPROBATION DU PROJET POUR MISE À DISPOSITION DU PUBLIC - SUBVENTION ÉNERGIES NOUVELLE RENOUVELABLE (ENR) – ISOLATION - MODIFICATIONS DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION

PPBE

Approbation du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Approuve des modalités de mise à disposition du public du dossier de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement pendant une durée de 2 mois

Autorisation donnée à Monsieur le Maire (ou son représentant) pour procéder à toutes les démarches nécessaires à la conduite de cette mise à disposition

ENR

Approbation de la modification des modalités d'attribution de la subvention ENR afin d'accompagner les travaux d'isolation acoustique et phonique en zone PNB

Décision d'appliquer ces nouvelles dispositions à compter de l'approbation définitive du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement par le Conseil Municipal

VOIRIE - DÉNOMINATIONS DE VOIES

Dénominations de voies, à la demande des associations d'Anciens Combattants d'Afrique du Nord pour disposer d'un lieu de mémoire et de recueillement sur les communes déléguées de Bagneux et Saint-Hilaire-Saint-Florent :

- l'espace, entourant la salle des Hauts Sentiers, situé rue Guy Doussard à Bagneux est dénommé "Place des Combattants d'Afrique du Nord 1952-1962", et l'espace situé aux abords du monument aux morts, rue de l'Abbaye à Saint-Hilaire-Saint-Florent, "Square des Combattants d'AFN Algérie-Tunisie-Maroc 1952-1962".

- l'actuelle place de l'Avenue à Bagneux est dénommée "Place Gilles Blondé".

" RESTE À VIVRE " MINIMUM – VŒU

Ce vœu est reporté au Conseil Municipal du 27 mai 2019.

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Les conseillers disposent du compte-rendu des décisions prises par le Maire du 10 avril au 3 mai 2019 sous les numéros 2019/35 à 2019/55 en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été données par délibération du Conseil Municipal le 17 novembre 2017.

Saumur, le jeudi 9 mai 2019
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULEY